

Convention de groupement de commande  
permanente UT-COMUE.

## Conseil d'administration du 8 juin 2026

### Délibération 2026/06/CA-122

#### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

*Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L712-1 et L 712-3 ;*

*Vu les statuts de l'Université de Toulouse ;*

*Considérant le rapprochement entre la COMUE et l'UT tel qu'actés par de précédentes délibérations des conseils d'administration des deux établissements ;*

*Considérant la nécessité dans ce cadre de permettre aux deux établissements la conclusion de marchés publics en commun ;*

#### APRES EN AVOIR DELIBERE,

**- AUTORISE la Présidente à signer la convention de groupement de commande permanente UT-COMUE annexée à la présente délibération.**

Toulouse le 8 juin 2026,

La Présidente de l'Université de Toulouse,

Date de transmission à la Rectrice de Région  
académique et publication :

.....  
**23 juin 2026**  
.....

Odile RAUZY



Délibération adoptée à l'unanimité des votes exprimés

Nombre de membres en exercice : 40

Nombre de membres présents ou représentés : 18

Nombre de voix favorables : 18

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 0